

# JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye.	Provinces.
1 an. . . . . 26 fl.	30 fl.
6 mois . . . . . 14	18
3 mois . . . . . 7	8

Les premières 5 lignes à 1.50 timbre  
Le surplus et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION  
à La Haye; *Lage Nieuwe*  
derrière le *Prinsgracht*  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET  
LES ANNONCES  
Chez M. Van Weelden,  
Sous, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction *franco de ports*.

LA HAYE, 11 Juin.

Les bruits de la prochaine retraite de sir Robert Peel commencent à prendre plus de consistance, et aujourd'hui, il faut le dire, ces bruits ne sont pas dénués de tout fondement. L'opposition qui paraît devoir rencontrer à la chambre des communes la coercition, est le danger qui menacé le cabinet. Dans la séance qui a eu lieu samedi chez lord John Russell, les whigs ont formé une sorte de coalition avec les chefs de ce qu'on appelle le parti irlandais pour combattre et renverser le projet ministériel; et à cette occasion, ils ont joint l'opposition du parti protectionniste, il est évident que le projet sera rejeté à une très-forte majorité; et, comme on assure que sir Robert Peel est décidé à abandonner la direction des affaires si le bill ne passe pas, on peut prévoir dès aujourd'hui que ce cas peut se présenter.

Le *Times* publie un long article sur cette éventualité; nous parler le journal anglais :

La langue du bruit public s'occupe depuis longtemps du sort du ministère. Il y a quelque temps que l'on a cessé de douter de la probabilité de la prolongation de l'existence de l'administration de sir Robert Peel, et on s'est plus occupé d'établir l'époque et les circonstances plutôt que sur le fait même d'une démission. Un fait qui vient de se passer est de nature à résoudre ces doutes, et à changer les conjectures en une presque certitude. Samedi, lord John Russell a réuni chez lui les membres de son parti, et leur a soumis pour leur soumettre ses vues et ses intentions sur deux importantes mesures qui ont été proposées, et discutées dans la chambre. Dans cette séance, il a été décidé à l'unanimité moins une voix, que le bill de coercition serait combattu à la seconde lecture par toutes les forces du parti et que la proposition que présentera lord John Russell pour l'admission des sucres des pays à esclaves, serait vivement appuyée.

Ainsi, suivant toutes les apparences, le sort de sir Robert Peel est prononcé. Il y a quelques jours à peine un conclave de pairs whigs réuni à l'hôtel Lansdowne, le sauvait d'une défaite; aujourd'hui il est menacé de destruction par un synode de membres whigs réuni à l'hôtel Chesham (résidence de lord John Russell). Dans l'intervalle d'un mois les whigs auront présenté et combattu le ministère conservateur.

La position de sir Robert Peel n'est ni étrange ni imprévue. Elle ne peut paraître étrange à un homme qui s'est montré égal à tous les changements de fortune; et elle doit avoir été prévue par un ministre qui n'a conservé sa position que par le secours ou la tolérance de deux grands partis auxquels il est également opposé. Il ne pourra, semble-t-il échapper au danger de la démission, et de la concession à ses adversaires. Le bill de coercition et avec le concours de ses adversaires les protectionnistes, combattre les whigs sur la question des droits des sucres; ce qui paraît certain, c'est que s'il persiste à soutenir le bill irlandais il ne peut qu'être battu. En effet, comme ce n'est qu'avec l'appui des whigs qu'il a pu

emporter la première lecture, il s'ensuit que si ce concours lui manque il ne pourra faire prononcer la seconde lecture. Les protectionnistes n'ont qu'à se tenir à l'écart et à le laisser avec ses 120 membres lutter contre toute la phalange des whigs qui s'élève à plus du double de ce nombre.

Tel est le danger; nous croyons pourtant que sir Robert Peel restera fidèle au bill de coercition; et qu'il préférera tomber comme tant d'autres de ses devanciers sous le poids d'une difficulté irlandaise. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point cette détermination est prudente; mais nous devons avouer du moins qu'elle est convenable (*decéat*); ni le ministre ni ses amis ne peuvent désirer prolonger une lutte aussi inégale que celle à laquelle ils ont été exposés depuis l'adoption du bill sur les céréales à la chambre des communes. Les idées les plus simples du gouvernement sont blessées par l'existence d'un ministère qui n'occupe le pouvoir que nominale, mais qui se trouve en réalité à la merci de ses amis devenus des adversaires ou de ses adversaires naturels, pour la moindre question sur laquelle un vote peut avoir lieu. Ainsi, dans quelques jours le sort du ministère sera décidé s'il ne l'est déjà; avant la fin de la semaine nous pouvons voir la formation d'un nouveau cabinet et la rentrée au pouvoir d'un parti qui, quels que soient ses défauts, arrivera avec tout le prestige d'une victoire récente et longtemps disputée et le mérite d'avoir vigoureusement et honnêtement contribué au succès d'une des mesures les plus larges et les plus importantes des temps modernes.

Si nous en croyons le langage du *Times*, la retraite du cabinet serait presque inévitable; il n'en est pourtant rien encore, et malgré le caractère de presque certitude que la réunion de l'hôtel Chesham aurait donné, dit ce journal, aux conjectures et aux suppositions, il est encore permis d'espérer que l'Angleterre ne se trouvera pas de nouveau, au bout de six mois à peine, dans la situation si grave où elle s'est trouvée au mois de novembre dernier, situation dont le parti que le *Times* indique comme devant prendre le pouvoir dans quelques jours peut-être, ne put surmonter les difficultés.

En effet, malgré ce qui a été dit par quelques journaux, d'une prétendue décision prise par les chefs du parti protectionniste de combattre le projet de loi de protection, que M. O'Connell et ses amis appellent bill de coercition, les chefs de ce parti n'ont encore rien arrêté à cet égard, et hier encore lord George Bentinck écrivait à J. Sheil, ancien membre du cabinet Melbourne, que les conservateurs se décideraient d'après la conduite du cabinet lui-même et d'autres circonstances. Rien n'indique donc, quant à présent, que lord George Bentinck et les membres qui suivent sa bannière, à la chambre voteront contre le bill; or, c'est de leur vote que dépendra le sort de ce bill.

Quant à la question des sucres, on paraît généralement convaincu que le projet que doit présenter aujourd'hui sir Robert Peel, sera tout aussi libéral que la proposition qu'a annoncée lord John Russell.

Le ministre des finances fait publier un avis pour prévenir le public que les monnaies de cuivre d'autres états n'ont pas cours dans le royaume des Pays-Bas, qu'elles ne seront pas acceptées dans les caisses publiques, et que personne n'est tenu à les accepter en paiement.

Le commerce est en même temps prévenu que l'on peut se procurer chez tous les agents du trésor de la monnaie de cuivre contre d'autres espèces, pourvu que la demande ne soit pas au-dessous de dix florins.

Le gouvernement des Indes néerlandaises prépare une grande expédition contre la presqu'île de Bali. Au départ du dernier paquebot venu de la Chine, 3,000 hommes de toutes armes se rennissaient à Batavia, à Sourabaya et à Samarang, et devaient mettre à la voile le 15 mars, sur une nombreuse flottille de transport, de chaloupes canonnières et de steamers, entre autres la frégate à vapeur le *Brono*, capitaine Smit Van den Broecke.

### Les régates de Rotterdam.

La fête des régates qui a eu lieu hier à Rotterdam, a dignement répondu à l'attente que l'on s'en était faite. Dès le matin des flots de population étaient accourus sur les quais le long de la Meuse, pour se faire transporter de l'autre côté de la rivière et de là jouir du beau et imposant spectacle qu'allait offrir cette course, cette lutte de bateaux, de chaloupes à rames et de bâtiments à voiles, luttant entre eux de force, de célérité et d'adresse.

Un grand nombre de pontons et d'autres bâtiments qui se trouvaient à l'ancre dans la rivière, étaient richement pavoisés et couverts d'innombrables spectateurs.

Un vaste amphithéâtre destiné pour les membres de la Société du *Yacht-Club*, d'une longueur de plus de cent mètres, avait été décoré avec beaucoup de goût pour cette solennité. Une loge réservée pour les Princes de la famille royale se trouvait au milieu de cet amphithéâtre; à droite, des places pour les membres du conseil et les commissaires de la Société du *Yacht-Club* Royal Néerlandais; à gauche, pour les membres de la régence de Rotterdam qui avaient été invités à cette fête; les autres places étaient occupées par les membres de la Société et par les dames.

Vers dix heures du matin, une salve de 21 coups annonça l'arrivée de LL. AA. RR. le Prince d'Orange et le Prince Alexandre, et à leur apparition dans la loge royale, le corps des musiciens de la *schutterij* et la musique des chasseurs firent entendre les airs nationaux.

A dix heures et demie, les courses ont commencé dans l'ordre prescrit par le programme publié la veille.

Embarcations à six avirons (*ziek*) dirigées par les membres du *Yacht-Club* et par des officiers de marine et de terre. — Le prix a été remporté par la *Favoriete*, appartenant à M. J. R. Eck, de Rotterdam; et la mise de cent florins, par la *Rivale*, propriétaire M. J. P. van Rooy Smith, de Rotterdam.

Bâtiments à voiles avec tillac. — Le prix a été obtenu par le yacht *Dolphys*, appartenant à M. H. E. Thacker, d'Amsterdam, la mise de fl. 220, par le yacht *Kooperman*, appartenant à M. Wytsje Oenes van der Meer, d'Utrecht, et conduit par B. et F. Kooistra.

Embarcations (*ziek*) à six avirons (n° 3 du programme). — Le prix a été remporté par le *Sylph*, appartenant à S. A. R. le prince Henri; la prime, par le *Rotterdam*, à M. J. May, de Rotterdam.

Bâtiments à voiles sans tillac. — Le prix au *Godin Lore*, à M. W. P. Zandstra, de Sneek; la prime au *Geertwilde*, à

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 12 JUIN 1846.

## LA VIE DE NELSON,

D'APRÈS SES DÉPÊCHES ET SA CORRESPONDANCE.

II.

1793—1798.

L'Agamemnon faisait partie de la flotte envoyée dans la Méditerranée sous les ordres de lord Hood. Cette flotte y parut au moment même où le midi de la France, effrayé des excès révolutionnaires auxquels se livrait le gouvernement central de la république, réagissait contre le régime violent que la convention prétendait imposer à la France, et qui seul, en effet, pouvait sauver le pays menacé de toutes parts. Quo l'Angleterre, pays libre, et fier de sa liberté, se joignit en ce moment aux monarchies absolues contre une nation glorieusement affranchie, personne ne devait s'y attendre. Elle fit cause commune avec les souverains absolus, et lorsque l'espoir de démembrer la république brilla un moment à ses yeux, elle se promettait aux contre-révolutionnaires de Toulon, de Marseille et de Lyon; la protection qu'ils réclamaient pour le rétablissement de l'ancien régime. L'occupation de Toulon lui parut surtout une heureuse mesure; trente et un vaisseaux de ligne, vingt-cinq frégates, principale force de la marine française, tombaient ainsi entre les mains des Anglais, et devaient être tout détruits, plutôt que de rendre un seul de ces navires à l'ennemi.

Nelson prit aucune part à l'occupation de Toulon; lord Hood l'avait choisi pour porter des dépêches à sir William Hamilton, envoyé d'Angleterre à Naples. Dès leur premier entretien, sir William prit de Nelson la plus haute idée: « Vous verrez, disait-il à sa femme, un petit homme qui sera difficilement passer pour un joli garçon, mais qui, j'imagine, étonnera quelque jour le monde. Je n'ai jamais reçu d'officier chez moi, continua-t-il; mais je suis résolu, pour celui-ci, à me départir de mes habitudes. Qu'on lui donne l'appartement préparé pour le prince Auguste. » Tel fut le commencement d'une liaison qui devait tourner au

déshonneur de ces deux hommes, alors entraînés l'un vers l'autre par un mutuel attrait. Nelson, pour sa part, était charmé de sir William, et de l'activité qu'il mettait à faire partir les troupes napolitaines destinées à renforcer la garnison de Toulon. On raconte que, lui serrant un jour la main: « Sir William, s'écria-t-il, vous êtes un homme selon mon cœur. Vous entendez votre besogne comme j'entends la mienne; » et il ajouta, dit-on encore: — « Je ne suis pour le moment qu'un simple capitaine, mais que je vive, et vous me verrez au haut de l'échelle. » A la même époque Nelson forma, sous les auspices de notre ambassadeur, des relations qui devaient être encore plus fatales à sa gloire. Le roi et la reine de Naples, comme s'ils eussent prévu l'avenir qui leur était réservé, prodiguèrent les distinctions les plus flatteuses au jeune capitaine, facilement ébloui. Avec ses idées de *loyalisme* outré, ce n'était pas pour lui peu de chose que d'être admis à une table royale, et d'y siéger à la droite même du souverain.

Rien, dans sa correspondance de ce temps là, ne fait pressentir l'attachement qu'il devait éprouver pour lady Hamilton. Il parle d'elle à sa femme dans les termes les plus simples et les plus froids, comme d'une personne aimable, qui s'est rendue digne d'un rang où elle a été tout à coup élevée par le hasard. Il ajoute simplement qu'elle s'est montrée fort bonne pour Josiah Nisbett, son beau-fils, embarqué sur l'*Agamemnon* avec le grade de *midshipman*.

De Naples, Nelson partit pour Tunis, et sur sa route il engagea un combat contre une frégate française, faisant partie d'une escadrille qui croisait sur les côtes de Sardaigne. La lutte ne tourna point à l'avantage de l'*Agamemnon*, dont le grément endommagé par les boulets, ne lui permit pas de suivre la frégate ennemie. Mais il aurait couru de grands dangers, si les autres vaisseaux français, au lieu de poursuivre cette proie, n'étaient allés au secours de leur camarade, qui les appelait par des signaux de détresse.

Arrivé auprès du dey, qui, par un singulier contraste, était le fidèle allié de la république française, Nelson s'efforça de lui faire comprendre combien il était impolitique à lui de soutenir un peuple qui venait de tuer son roi. Cet argument, qu'on eût pu croire irrésistible aux yeux du despote barbaresque, fut réfuté par lui d'une manière assez piquante: « Sans doute, dit-il, le meurtre d'un souverain par son peuple est un crime odieux; mais si j'en crois les historiens, c'est un crime que les Anglais ont commis autrefois. » Quand Nelson vit sa diplomatie inutile — et l'épreuve ne fut pas longue — il demanda et obtint d'être envoyé avec la petite escadre qui allait en Corse porter secours à Paoli.

Les destins de cette île sont bizarres et frappants. Le caractère indépen-

dant de ses habitants, son éloignement des côtes, les facilités que la nature semble lui avoir données pour se défendre, n'ont jamais pu la soustraire à la domination des peuples étrangers. Les Maures, tour à tour, et les Pisans et les rois d'Aragon et les Génois l'ont subjuguée; les derniers surtout y régnèrent longtemps, en dépit des fréquentes révoltes que provoquait leur cruel despotisme; il est vrai qu'ils eurent pour complices, à plusieurs reprises, les états monarchiques de l'Europe. L'empereur Charles V, au commencement du dix-huitième siècle, leur prêta des troupes pour étouffer une insurrection menaçante. En 1734, la guerre éclata de nouveau, et ce fut alors qu'un baron westphalien, que la fortune de *Alberoni*, et d'*Alberoni* empêchait sans doute de *devenir*, vint promettre aux Corses des secours considérables, si, pour prix de leur affranchissement, ils lui donnaient la couronne. Cet aventurier, nommé Théodore de Neuhoff ou de New-Hoffen, parvint à se faire écouter; il régna même pendant huit mois sur le peuple corse, abusé par ses chimériques promesses. Voyant ensuite à quels dangers il était exposé, s'il ne trouvait quelques moyens de les réaliser, il passa en Hollande, réussit à se faire vendre à crédit, par de riches négociants, des canons, des munitions de guerre, etc., qu'on lui confia, sous la surveillance d'un subrécargue. A leur arrivée en Corse, Théodore régla tous ses comptes avec les juifs hollandais, en faisant assassiner le surveillant incommode qu'ils lui avaient donné. Mais ce crime ne lui réussit pas; il n'osa débarquer dans l'île où sa tête était mise à prix, et où les Français étaient venus défendre la cause génoise. Il lui fallut donc renoncer à son éphémère couronne, qu'il échangea bientôt, réfugié à Londres, contre une place dans la prison des débiteurs insolubles. Ses créanciers se lassèrent de l'y nourrir, et il mourut peu de temps après sa délivrance, leur léguant sur son prétendu royaume une hypothèque fantastique. On lui fit cette épithape satirique:

Fate poured its lesson on his living head;  
Bestowed a kingdom, and denied him bread.

Ci git à qui naguère un capricieux destina  
Donnait une couronne et refusait du pain!

Les Français, cependant, agissant en apparence pour le compte de Génes, avaient énergiquement travaillé à ruiner en Corse l'esprit d'indépendance démocratique. Les moyens les plus violents ne furent pas épargnés, et dans une île aussi petite, aussi mal peuplée que l'est la Corse, ces moyens ne pouvaient manquer de réussir. Mais quand la paix — une paix de mort — fut rétablie, les Français quittèrent l'île, et leur départ fut le signal d'une insurrection générale. Alors, pour la première fois, les Anglais intervinrent,

Wageningen, de Dordrecht, conduit par L. de Graaff, Moerdyk.

Chaloupes baleinières à cinq avirons. — Le prix au *Wal-*... à M. A. Hoboken et fils, de Rotterdam, et la prime à la chaloupe de *Ster*, appartenant à S. A. R. le Prince Henri.

Embarcations (*gieken*) à quatre avirons. — Le prix a été gagné par le *Vlieg*, à M. A. Hoboken et fils, de Rotterdam, la prime par de *Zeeuw*, à M. J. Smith de Flessingue. Toutes sortes de voiles et chaloupes. Le prix, à la chaloupe de M. A. Hoboken et fils, de Rotterdam; la prime, au *Wier*, à M. J. Visser, de Rotterdam.

Toutes sortes de bateaux plats à rames. — Le premier prix a été gagné par le canot à six avirons, appartenant à M. T. van Thoen, de Fyenoord; le second, par le canot à quatre avirons, n° 3, à M. K. Bakkers, de Kralingen; le troisième, par le canot à quatre avirons, n° 1, à M. F. Ruiters, de Kralingen, et le quatrième, par le ponton à six avirons, à M. Thoen.

Les courses terminées, S. A. R. le Prince Henri a remis lui-même les prix entre les mains des vainqueurs, en les félicitant de la manière la plus affable de leurs triomphes. Cette distribution des prix s'est faite au bruit des fanfares et au milieu des honneurs des spectateurs de tout rang et de toute condition qui assistaient à cette fête d'un intérêt si national.

Le prix décerné par S. A. R. le Prince Henri, pour la première course, consistait en deux statuettes en argent massif parfaitement travaillées. Il a été remis de la manière la plus flatteuse au vainqueur, M. J. R. Eck.

Parmi les personnes de haute distinction qui ont assisté à ce brillant carrousel, on remarquait le vice-amiral Ryk, ministre de la marine, le vice-amiral E. Lucif, directeur et commandant de la marine à Flessingue; le contre-amiral Buys, directeur et commandant de la Marine à Willemsoord, et le contre-amiral J. J. Bronova, directeur de la marine à Hellevoetsluis; ainsi que M. le baron Boisecomte et sir E. Cromwell Dismore, ministres plénipotentiaires de France et d'Angleterre, près notre Cour.

L'aspect riant et animé de ces embarcations de toutes sortes qui couvraient la Meuse, la diversité et l'éclat des costumes des rameurs, parmi lesquels brillaient ceux des rameurs appartenant à S. A. R. le président du *Yacht-Club*, offraient un spectacle enchanteur aux yeux de la foule innombrable répandue le long du rivage de la Meuse. Malgré cette affluence de spectateurs, l'ordre a été parfait, tant les mesures étaient bien prises et aucun accident n'a troublé les plaisirs de cette fête.

Après la distribution des prix, LL. AA. RR. le Prince d'Orange et le Prince Alexandre se sont rendus à l'hôtel-de-ville, et ont accepté le déjeuner qui leur était offert par la régence. Un grand dîner a eu lieu à l'hôtel des Pays-Bas auquel ont assisté S. A. R. le Prince Henri et plus de cent membres du *Yacht-Club*.

Le feu d'artifice tiré le soir à dix heures a brillamment terminé cette belle fête nationale. Les bords de la Meuse étaient illuminés de mille feux et offraient un aspect vraiment magique.

Le plus beau temps du monde a régné pendant toute cette fête qui a duré toute une partie de la nuit. Ainsi, tout concourait à rendre plus brillant et plus agréable à tous les souvenirs la première fête donnée par une institution royale et qui prouve les plus heureux résultats.

Avant-hier a été lancé en présence de Son Exc. le ministre de la marine, des chantiers de l'état à Amsterdam, le schooner-brick royal *Banda*.

Un grand malheur vient d'arriver à Flessingue. Le nommé Roel Stales, journalier, et sa femme avaient quitté leur maison pour se rendre à leurs travaux, laissant leurs cinq enfants sous la garde de la mère de Stales, femme d'un âge très avancé. Cette femme, sortant pour aller chercher du lait, laissa seuls les enfants. Tout-à-coup l'on vit l'habitation en flammes qui se propageaient avec une telle rapidité, que, malgré tous les secours portés par les voisins, on ne put parvenir à sauver les malheureux enfants qui ont été consumés tous les cinq. La scène qui se passa au retour des parents éplorés, est difficile à décrire.

Une armée de la marine qui était en guerre avec Gènes. Quelques-uns de leurs vaisseaux bombardèrent Bastia, San-Fiorenzo, et remirent ces villes entre les mains des patriotes corses.

Ce service établit un préjugé favorable à la Grande-Bretagne, dans l'esprit de la population, et par la suite, en 1746, la Corse, qui ne pouvait se passer de protecteurs, sollicita le patronage de l'Angleterre. Le bon vouloir, par malheur, n'était pas réciproque; les soldats et les marins anglais, qui avaient fait partie de l'expédition mentionnée plus haut; ne conservaient de ce pays déchiré par la guerre civile, qu'un souvenir effrayant, mêlé de dégoût et d'horreur. De proche en proche, ce sentiment avait gagné jusqu'à nos hommes d'état qui, tout en remerciant les Corses de l'appel fait à la Grande-Bretagne, ajournèrent à d'autres temps le protectorat réclamé.

Réduits à eux-mêmes, les intrépides insulaires se donnèrent deux chefs, Gaffori et Matra; le dernier trahit son pays au profit de Gènes, mais sa perdition fut déjouée par l'héroïsme de Gaffori dont la figure se dessina au milieu de ces sanglants combats, comme les plus beaux types de la Grèce et de Rome. C'est lui qui désarma par son éloquence imposante une bande d'assassins, maîtres de sa vie; c'est encore lui dont les Génois mirent le patriotisme à une si terrible épreuve, lorsque, assiégés par lui dans Corte, ils placèrent son nom sur les murailles contre lesquelles le feu allait s'ouvrir. A cette vue, les canonniers corses hésitèrent un instant, mais Gaffori accourut et leur ordonna de faire le feu aux pieds. L'enfant échappa comme par miracle, et lorsqu'il put comprendre le dévouement dont il avait failli être victime, ni sa reconnaissance ni son respect ne firent faute à un père dont il était le digne descendant.

Gaffori gouverna encore la Corse en 1753; lorsqu'il périt assassiné par des misérables que le gouvernement génois ne rougit point de pensionner après ce honteux service. L'état du pays était alors si prospère, qu'il put, durant deux années entières, se suffire à lui-même et lutter sans chefs contre ses anciens oppresseurs. Au bout de ce temps, ils sentirent néanmoins le besoin d'un général, et firent offrir le commandement de leurs troupes au fils de l'un de leurs anciens défenseurs, retiré à Naples depuis l'invasion de la Corse par les Français. Ce jeune homme, nommé Pasquale de Paoli, ne jugea point l'entreprise au-dessus de son courage; il partit de Naples, entouré des bénédictions paternelles, et, bien qu'il trouvât sa patrie dans un état de désolation, il ne fut pas longtemps à comprendre après tant de désastres, il ne fut pas longtemps à faire une réputation qui pouvait à jamais la rendre libre. Les Français, par leur autorité, la jeunesse se formait à des destinées nouvelles. Lorsque, en 1769, l'expédition de Versailles, qui devait quelques malheurs à la France, vint saisir cette occasion de s'acquitter

L'article sur la ligne du chemin de fer en Frise que nous avons publiée dans notre numéro d'avant-hier, était emprunté au journal *Nederlandsche Stoompost*.

Le steamer des Indes occidentales le *Tweed*, arrivé à Southampton, a apporté des nouvelles du Mexique jusqu'au 1<sup>er</sup> mai; elles sont peu importantes et ne disent rien de nouveau du théâtre de la guerre. Le général Bustamente était en marche avec un corps de troupes pour renforcer l'armée mexicaine. La flotte américaine n'a fait encore aucune démonstration hostile; la plus grande partie de cette flotte se trouvait devant Vera-Cruz au départ du *Tweed*. Un envoyé de Santa-Anna, arrêté à Vera-Cruz, a été envoyé en prison dans une forteresse, à 60 milles dans l'intérieur.

Les lettres de Rome portent que le cardinal qui a le plus de chance d'être nommé pape à la place de Grégoire XVI, est le cardinal Fransoni, qui est puissamment protégé par l'ordre des jésuites. Il est né en 1775 et il a, par conséquent, 71 ans. Il est, en ce moment, préfet de la propagande.

C'est le 11 juin prochain, dix jours révolus après la mort du souverain-pontife, que le conclave s'assemble pour élire un nouveau pape. Le 12 juin on procédera aux premiers travaux. Toutes les affaires sont suspendues pendant un conclave. Les tribunaux cessent leurs opérations, il ne reste en entier que l'autorité du camerlingue, celle du pénitencier majeur et celle du vicar de Rome. Il ne peut émaner aucun ordre des autres décastères, à moins qu'ils n'aient été spécialement confirmés par les cardinaux assemblés, ce qui arrive sur-le-champ pour le gouverneur de Rome et le trésorier-général.

On attend, avant de s'occuper sérieusement de l'élection, l'arrivée des cardinaux légats et des cardinaux étrangers. Les premiers doivent se trouver à Rome pour la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> cérémonie des *novem-diali*, les seconds arrivent à peu près le 20<sup>e</sup> jour qui a suivi la mort du pape. Il est par conséquent peu probable qu'il y ait une élection avant le 20 juin de cette année.

Pour que l'élection soit valide, il faut que le candidat obtienne les deux tiers des voix, moins la sienne. Le jour où 45 cardinaux seront réunis, il faudra 30 voix; s'il y a 46 cardinaux, il faudra 31 voix. Si le conclave, comme cela est probable, est composé de 57 cardinaux, l'élection sera complètement canonique, si un candidat obtient 38 voix, sans compter la sienne.

### Nouvelles de Portugal

Nous recevons par la voie d'Espagne les nouvelles de Lisbonne jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, et de Madrid jusqu'au 4 juin.

Le gouvernement espagnol venait de recevoir une note du nouveau cabinet portugais au sujet du rassemblement d'un corps d'armée espagnol sur ses frontières, et relativement à la conduite que son représentant, M. Gonzalès-Bravo, a tenue à Lisbonne lors des derniers événements qui ont eu pour résultat la chute du ministère Costa Cabral. Il paraît que M. Gonzalès-Bravo, sérieusement menacé par le peuple de Lisbonne, a été obligé de faire hisser le drapeau espagnol sur son hôtel, et de faire distribuer des armes à un grand nombre des Galiciens qu'il a enrôlés pour repousser par la force toute attaque de la population. En même temps il avait adressé au duc de Palmella une note énergique, en déclarant qu'à la mort de Costa Cabral, le gouvernement espagnol se propose, dit-on, de donner au nouveau ministère portugais les assurances les plus positives de ses intentions pacifiques à l'égard du Portugal. Il doit, dit-on, adresser des instructions catégoriques à M. Gonzalès Bravo pour lui enjoindre de garder la plus stricte neutralité dans les affaires du Portugal.

Le nouveau ministre de l'intérieur, M. d'Albuquerque, a adressé une circulaire aux gouverneurs civils, en les engageant à user de toute leur influence pour obtenir le désarmement des populations soulevées. « Ce n'est pas, dit-il, au milieu d'un armement en masse, d'une agitation convulsive, que l'urne électorale peut s'ouvrir paisiblement et sans insulte, ce qui peut seul en garantir la liberté. Sans le désarmement immédiat, la nation ne peut atteindre le but sacré auquel elle aspire. Une représentation nationale, vraie, sincère, voilà l'unique remède aux

avec du sang au lieu d'or: il offre, contre une quittance complète, six bataillons dont le service en Corse durerait pendant quatre années: démarche indigne qui excite la colère de tous les cœurs généreux, et contre laquelle Rousseau protesta dans une lettre éloquent: « Vous autres Français, disait-il, vous êtes une nation essentiellement servile, essentiellement vendue à la tyrannie, essentiellement cruelle, et sans pitié quand vous persécutez les malheureux. Certains d'entre vous, s'ils entendaient parler d'un homme libre à l'autre bout du monde, feraient, je crois, le chemin pour le seul plaisir de l'exterminer. »

Dans cette occasion les Français n'agirent cependant que comme des débiteurs pressés de s'acquitter, et, tout en maintenant l'ordre, ils s'appliquèrent à ne point faire souffrir les populations. L'Angleterre adopta une politique étroite, et qui touchait à l'ingratitude. Après la paix de Paris, notre gouvernement fit paraître une proclamation par laquelle étaient interdits tous rapports avec les rebelles de Corse. Paoli en reçut la nouvelle avec un étonnement douloureux; ce grand homme était fier de son pays, et cherchait en vain dans l'histoire des républiques anciennes trente années de patriotisme par et dévoué qu'on put opposer à celles dont la Corse pouvait alors revendiquer l'honneur. Profitant de la faiblesse des Génois et de l'inactivité des Français, il poursuivait ses plans de civilisation avec une ardeur, nous dirons presque un fanatisme, dont peut donner l'idée cette comparaison passionnée: « Nous sommes maintenant ici, disait-il, comme le prophète Elisée étendu sur l'enfant mort de la Suamite, — moi contre moi, nez contre nez, lèvres contre lèvres; le pays commence à reprendre quelque chaleur et quelque vie: nous espérons qu'il retrouvera sa force et sa santé premières. »

La France vint encore détruire ce beau rêve. Lorsque les quatre années d'occupation furent écoulées, elle acheta la Corse à Gènes moyennant quarante millions de livres. Cette transaction, d'une légitimité plus que douteuse, ne manqua pas de soulever dans l'île les plus énergiques résistances; mais elles furent confirmées par la force, et après avoir lutté deux ans contre les troupes dont on avait couvert le pays, Paoli, qui avait refusé l'autorité suprême à lui offerte par le cabinet de Versailles, fut réduit à s'exiler; il passa en Angleterre, où le gouvernement de moins en le bon esprit de lui assurer, ainsi qu'à sa famille, une pension convenable.

Plus de vingt ans s'écoulèrent ensuite. Au début de la révolution française, la Corse, longtemps opprimée, demanda, elle aussi, à devenir libre; mais un décret de l'assemblée nationale, classant l'île parmi les départements français, lui donna tous les privilèges de la constitution nouvelle. Il ne restait pas davantage pour satisfaire des Corses et Paoli lui-même, qui refusait sa pension, quitta l'Angleterre, et vint prendre place parmi les législateurs français. Bientôt néanmoins, prévoyant qu'une guerre civile

maux publics dans les gouvernements représentatifs. Il faut ajouter que les gouverneurs civils nommés par les insurgés ont été confirmés par le gouvernement. Cette circulaire a donné lieu à de nouvelles publications incendiaires qui ont été affichées au coin de toutes les rues à Lisbonne, et répandues dans tout le pays. Les révolutionnaires y excitent le peuple à marcher sur la capitale, et à ne pas hésiter à verser le sang pour obtenir le cour des concessions plus complètes que celles qu'il a déjà obtenues. Voici en quels termes s'exprime un journal de Lisbonne:

« Courons aux armes, enlevons le pavé des rues, faisons des retranchements de chaque coin, des forts de chaque croisée. Que le bâton, la broche, le couteau, le stylet, le marteau, la bêche, nous servent pour l'extermination de la camarilla. Déployons la bannière noire de la mort, etc. »

Les principaux articles de ce nouveau programme sont: La formation de la garde nationale, qui a déjà été organisée dans plusieurs villes, notamment à Evora; le renvoi de toutes les autorités civiles et judiciaires qui, dans les dernières élections, ont violé des droits des électeurs; la publication d'un décret royal qui investisse les nouvelles cortès de tous les pouvoirs constitutifs. Enfin les insurgés réclament la destitution de plusieurs officiers *cabralistes*, notamment celle du commandant de la garde municipale de Lisbonne, du commandant du fort Saint-Georges, et du major du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs, qui a chargé le peuple dans les rues. Par dessus tout ils exigent l'éloignement de la cour du conseil, et de l'union de la même, le père Marcos.

Chaque junte révolutionnaire en Portugal a des prétentions différentes, l'anarchie est arrivée à son comble, et le ministère, reconnaissant l'impossibilité de gouverner, a présenté en masse sa démission, et enfin la reine est dans le plus cruel embarras et ne sait vers quel parti incliner, ni à qui demander conseil. L'horizon politique paraît s'assombrir chaque jour davantage, et il est impossible de prévoir comment on pourra remédier à de si grands maux.

Au milieu de toutes ces difficultés, le gouvernement est menacé d'une effroyable catastrophe. Les caisses de la banque, qui ont cours forcés, ne sont reçues qu'avec une perte de près de 4 p. c., et toute monnaie a disparu des marchés de Lisbonne.

L'escadre russe, sur laquelle se trouve le grand-duc Constantin, a quitté le Tage le 30, se rendant directement à Portsmouth.

### Nouvelles des Indes anglaises

Les nouvelles de l'Inde, dit le *Journal des Débats*, ont perdu pour le moment tout leur intérêt. Avec la température à 102 degrés Fahrenheit (39 degrés centigrades), toutes les passions s'endorment, voir même ce de la gain, et l'on ne rêve plus ni spéculation ni conquête. Tout était tranquille dans l'immense empire hindou-britannique, même sur son extrême frontière, et même dans ses nouvelles acquisitions.

La division de sir John Littler, toujours à Caboul, où elle doit encore rester jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1847, était parvenue à se caser assez confortablement dans la capitale, tant dans la citadelle qu'aux abords et dans les bâtiments extérieurs du palais de la reine Chauda. Cette princesse se disait malade et avait même à tacher son ressentiment contre les Anglais de l'élévation

crative que la sienne. Elle se plaint d'avoir été sacrifiée dans le partage de l'empire. A l'entendre, on l'a dépouillée sans aucun prétexte pour enrichir son plus cruel ennemi. Le peuple de Lahore ne paraît point partager ces sentiments, et trouve au contraire fort doux de réaliser des profits considérables sur l'approvisionnement et les innombrables besoins d'un corps d'armée britannique. Toute la ville s'est transformée en un immense bazar où l'on voit les soldats et les espièges de la compagnie se promener sans armes, du matin au soir, au milieu des Sikhs armés jusqu'aux dents, sans que le moindre accident soit encore venu les faire repentir de leur insouciance.

La nouvelle armée de la reine s'organise rapidement et sera complétée avant la fin de l'année. On sait que le chiffre en est limité à 32,000 hommes, commandés exclusivement par des indigènes. Le colonel Mouton et le chevalier don Hurbonde Alcantara, qui avaient si bien dirigé les Sikhs durant la dernière

allait éclater, après l'immolation du souverain, dans un pays qui semblait abandonné sans qu'on se fût aperçu de sa situation, il se para même une séparation de son île natale et de la république nouvel le.

Ses desseins parurent suspects et ils furent tout à fait démasqués, lorsque, refusé à la barre de la convention pour y rendre compte de sa conduite, il fut par deux fois, sous de vains prétextes, cette dangereuse épreuve: ce fut le signal d'une rupture complète. On le déclara rebelle et traître; sa tête fut mise à prix, et tout ce qu'il avait en Corse d'ennemis personnels, sans compter un certain nombre de démagogues sincères, se joignit aux autorités françaises pour l'écraser; mais le peuple lui était fidèle, et le jour où il voulut s'en saisir, il retrouva toute l'autorité dont il avait joui naguère.

Pour résister, cependant, il lui fallait des appuis, et il ouvrit une correspondance avec lord Hood, peu de semaines avant l'évacuation de Toulon. Le lieutenant-colonel Moore (1), le major Koehler, et sir Gilbert Elliot lui furent envoyés pour combiner un plan d'opérations. Il fut convenu que si, avec l'aide des forces britanniques, Paoli pouvait repousser les Français, l'île de Corse passerait immédiatement sous l'autorité du roi d'Angleterre, le peuple s'engageant par avance à reconnaître les institutions qui régleraient ses rapports futurs avec la Grande-Bretagne.

Pendant que les négociations se suivaient, Nelson, avec une escadrille, croisait autour de l'île pour empêcher l'ennemi d'y jeter des secours. Les Français avaient un entrepôt de farines près de San-Fiorenzo, et leur unique moyen était à peu de distance. Saisissant une occasion favorable, Nelson débarqua cent vingt hommes, qui jetèrent les farines dans la mer, incendièrent le moulin, et se rembarquèrent avant qu'un détachement de mille hommes, envoyé contre eux, pût leur causer la moindre perte. Tandis qu'il se livrait à cette guerre de détail, souvent plus fatigante et plus ruineuse pour l'ennemi que ne le seraient des engagements plus généraux, on débarqua des troupes, et San-Fiorenzo fut assiégé. Les Français ne jugeant pas qu'ils pussent tenir dans ce poste, couvrèrent pas une de leurs frégates, incendièrent l'autre, et se retirèrent à Bastia. Lord Hood résolut d'en faire le siège, et communiqua son plan au général Dundas, qui commandait les troupes de terre; mais celui-ci jugea l'entreprise impraticable avant l'arrivée d'un renfort de deux mille hommes qu'il attendait de Gibraltar. Lord Hood, réduit à ses propres forces, résolut de se passer du concours qu'il refusait formellement.

(1) Sir John Moore, le même qui fut tué depuis la Corogne.

campagne ont dû donner leur démission ; mais ils ont été fort...  
compagnie anglaise de lord Elphinstone, sans autre escorte que...  
Des autres faits peuvent être invoqués pour prouver les heu-  
reux effets des mesures économiques du ministère. C'est ainsi,  
par exemple, qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1842, le capital réuni de la dette  
fondée et de la dette non fondée s'élevait à 792,209,000 liv.  
st. ; tandis qu'au 1<sup>er</sup> janvier de capital n'était plus que de  
785,115,000 ; en quatre années, il avait été réduit de 7 millions  
sterling.

Le tableau des recettes et des dépenses pour le gouvernement  
publiques de la compagnie sont à 103 et 104 p. du tableau pour 100,  
et à 94,96 pour la quatre pour 100. Le change sur Londres est  
de 2 shellings un demi penny, ou 2 shellings 3/4 de penny par  
roupie, et les meilleures valeurs en effets de commerce ne s'es-  
comptaient qu'à une perte de 10 et 11 pour 100.

### Nouvelles de France.

Paris, 9 juin.  
La chambre des députés a voté les derniers chapitres du bud-  
get extraordinaire de la guerre. Ayant de passer à la discussion  
relative à l'Algérie, M. Grévin a proposé de nouvelles ex-  
plications au sujet de cette promotion d'un colonel d'artillerie  
au grade de général, à la suite de la loi qui a nommé à ce grade  
l'âge de la vieillesse, bien que, dans une de ses dernières  
réponses par une sorte de an de non-recevoir, en se bornant à  
maintenir la rigueur de la nomination, l'attaque. Cet incident  
n'a pas eu d'autre résultat.

Le ministre de la guerre a pris le premier la  
parole pour donner à la chambre un aperçu général de la situa-  
tion de la régence. La guerre a été bien faite, elle n'est pas finie  
sans doute, mais partout où il s'est présenté, Abd-el-Kader a été  
repoussé, et l'heure n'est pas éloignée où il sera réduit à une  
complète impuissance. Les lenteurs et les déceptions sont insé-  
parables de ce genre de lutte, où il faut sans cesse donner la  
chasse à l'ennemi invisible. Cela s'est vu ailleurs qu'en Afri-  
que, dans la péninsule espagnole, pendant six années, des milliers de troupes  
du monde ont poursuivi Mina sans pouvoir le saisir. Quant à  
l'œuvre civile, elle s'accomplit progressivement : la cultura-  
tion et son réseau ; nous avons créé en Algérie dix villes et  
trente-quatre villages ; la population européenne s'accroît  
incessamment et elle s'éleva déjà à près de cent mille âmes.  
L'administration civile fonctionne bien : des malversations  
avaient été commises par le gouvernement les a réprimées et  
punies. Fronte et arrière ont été renvoyés devant des commis-  
sions d'enquête ; d'autres ont été révoqués, neuf  
autres ont été renvoyés aux tribunaux. Le ministre a donné en  
terminant son discours, l'enseignement sur les travaux du port  
d'Alger, et sur un nouveau projet relatif à son agrandissement.

général d'Alubant, qui vint prendre à la même époque le commandement con-  
fié à Dundas, fut tout à fait du même avis que son prédécesseur. Il ne  
voulut confier à l'armistice ni un soldat ni un canon pour ce qu'il appelait  
« une folle équipée. » Lord Hood n'en persista pas moins à prendre sur lui  
la lourde responsabilité d'une attaque soumise à tant de chances. Encour-  
agé par Nelson, qui déclarait « presque invincibles » les matelots de l'*Agamemnon*,  
il ouvrit le siège avec onze cent quatre-vingt-trois soldats ou arti-  
lliers de marine, et deux cent cinquante matelots. A Sah-Fiorhzo cepen-  
dant, cinq régiments de troupes anglaises demeuraient immobiles, et le gé-  
néral qui les commandait resta jusqu'au bout impassible dans ses refus.  
Nelson ne s'en affligeait qu'à demi : « Nous sommes en petit nombre, di-  
sait-il, mais tous de la bonne espèce ; mes marins ne font pas plus d'atten-  
tion à la fusillade que si on leur jetait des petits pois. » Le fait est  
qu'en cette circonstance ils firent merveilles. Honoré par l'abandon  
même ou leurs frères d'armes les laissaient, chacun d'eux se regardait  
comme essentiellement intéressé au succès de l'entreprise, et dès les pre-  
miers jours du débarquement, qui eut lieu le 4 avril 1794, ils transportèrent  
à force de bras, sur des hauteurs en apparence inaccessibles, des  
batteries redoutables pour la ville assiégée. Somme de ce qui rend le com-  
mandant de la convention nationale — Lacombe Saint-Nicolas — qui com-  
mandait à Bastia, répondit par ces trois lignes : « J'ai des boulets rouges  
pour vos vaisseaux, et des baïonnettes pour vos troupes ; j'attends, pour  
avoir recours à la générosité anglaise, que les deux tiers de mes hommes  
soient tués. » Il ne maintint pas cependant toute la fermeté qu'on eût pu  
attendre de paroles aussi menaçantes : le 19 mai, on parla de capitulation,  
et sur les hauteurs voisines, les troupes, jusque-là cantonnées  
autour de la ville, commencèrent à se montrer ; le lendemain matin, le gé-  
néral arriva, suivi du reste de l'armée, pour prendre possession de  
la ville. Les marins eux-mêmes s'étonnaient de leurs succès ; ils s'en  
étouffèrent encore davantage quand ils virent le compte exact de la gar-  
nison, composé de mille hommes de ligne, quinze cents gardes nationaux et  
un nombre peu considérable de Corses enrégimentés, en tout quatre mille  
hommes, et de bonnes murailles, que douze cents soldats, notices  
dans l'art de la guerre, venaient de faire capituler. Nelson, à ce qu'il paraît,  
avait vu dès les premiers jours du siège à quelles forces disproportionnées il  
s'attaquait ; mais il garda pour lui seul les renseignements qui lui étaient  
parvenus à ce moment. Mon propre honneur, écrivait-il à sa femme,  
l'aurait laissé échapper un mot de ce que je savais ; mais vous comprendrez main-  
tenant quelles ont dû être mes préoccupations pendant toute la durée du  
siège, surtout lorsque, dans les premiers jours de la lutte, les personnages me

munication des négociations suivies avec le Maroc, au sujet de  
la délivrance de nos prisonniers ; mais M. Guizot a fait observer  
que le fait même du massacre de la Malouine n'était qu'impar-  
faitement connu, et qu'il y aurait inconvénient grave à faire  
des à présent la communication demandée.

M. Abraham Dubois, de Gorcelles et Desmousseaux de Gi-  
vres, ont successivement exposé leurs vues sur l'Algérie. La dis-  
cussion a été reprise aujourd'hui, M. de Guizot a de nouveau  
pris la parole, et s'est prononcé pour un ministère spécial pour  
l'Algérie. M. de Rumilly occupait la tribune au départ du gou-  
vernement.  
La chambre des députés ne terminera pas ses travaux avant  
la fin de la semaine prochaine.  
M. Bourjade, candidat conservateur, a été élu député par le  
collège de Castel-Sarrasin, en remplacement de M. Emile de Gi-  
rardin, député démissionnaire, et récemment élu par le collège  
de Bourgueuf.  
Aux détails que nous avons donnés sur l'exécution de Le-  
comte, nous ajouterons les suivants :  
« A quatre heures du matin, l'exécuteur des arrêts criminels et six aides  
sont arrivés à la prison du Luxembourg. A leur aspect, et surtout lorsqu'ils  
se sont approchés de lui pour faire ce qu'on appelle la toilette du condamné,  
Lecomte a frissonné. Se tournant vivement du côté de M. l'abbé Grivel, il  
s'est écrié : « Et vous aussi, M. l'abbé, vous m'abandonnez ? » M. l'abbé  
Grivel s'est approché de lui pour le rassurer, et lui a passé la main sur l'é-  
paule en lui disant : « Non, non, mon ami, je ne vous abandonnerai pas. »  
On a coupé les cheveux à Lecomte, on l'a revêtu d'une longue blouse blan-  
che en forme de chemise, on lui a retiré ses bas et ses chaussures, et sa tête  
a été couverte d'un voile noir.  
« Arrivé à cinq heures vingt minutes sur la place Saint-Jacques, Lecomte  
a monté sur l'échafaud en s'appuyant sur le bras de M. l'abbé Grivel, qui  
n'a pas cessé un seul instant de lui adresser de pieuses exhortations. Pen-  
dant que M. Sajou, huissier de la cour des pairs, lisait à haute voix au peu-  
ple l'arrêt de la cour, Lecomte ne cessait de déplorer son crime et de pro-  
tester de son repentir, et à répétition plusieurs fois que ce n'était pas sur un  
échafaud qu'il aurait dû mourir, mais sur un champ de bataille. Au mo-  
ment d'être livré aux exécuteurs, il s'est précipité pour la dernière fois dans  
les bras de M. l'abbé Grivel, l'a embrassé à plusieurs reprises, a baisé le  
crucifix ; et quelques secondes après, à cinq heures et demie du matin, sa  
tête tombait. »

Il paraît que M. Hébert, procureur-général près la cour royale  
de Paris, a passé la nuit de dimanche au Luxembourg dans un  
appartement que M. le grand référendaire avait mis à sa dispo-  
sition. Nous croyons savoir que le procureur-général était au-  
routé à suspendre l'exécution si Lecomte avait d'importantes  
révélations à faire. Le lendemain matin, M. Hébert est allé  
trouver Lecomte dans sa cellule, et lui a dit qu'il venait de  
trouver le condamné dans une attitude de repentir, mais  
aucune révélation ne lui avait été faite, et qu'il n'y avait rien à  
suppléer.  
La tête de Lecomte, qui vient d'être livrée au département  
des anatomistes, présente la forme extérieure qui, dans le  
système de Spurzheim et de Gall, indique le penchant au mé-  
chant. Le front était déprimé, sa tête se rétrécissait vers la nuque,  
ses oreilles étaient larges et écartées.

### Finances de l'Angleterre.

BUDGET.  
(Suite. — Voir notre n° d'hier.)  
Nous avons fait connaître, dans notre premier article, l'effet  
des réformes du tarif sur le mouvement industriel et commer-  
cial du royaume-uni ; nous avons, de plus, indiqué ce remar-  
quable résultat du système de sir Robert Peel que, malgré les  
énormes réductions opérées en vertu de ce système, le produit  
des douanes dans le dernier exercice n'a été inférieur au produit  
de l'exercice 1842-1843 (l'année financière étant ouverte et  
terminée au 5 avril) que d'une valeur de 200,000 liv. st. ; mé-  
tant toutefois en dehors de ce calcul le produit des droits sur les  
céréales (1).

(1) Il était entré dans les ports d'Angleterre, en 1842, 2,722,305  
quarters de froment ; nous n'avons aucun document qui constate les quan-  
tités entrées en consommation ; mais, vu l'état des récoltes, elles ont dû  
être très-considérables. En 1845, il n'est entré dans les mêmes ports que  
871,443 quarters de froments dont 135,670 seulement ont été mis en con-  
sommation. Le produit des droits sur les céréales a donc été très-différent  
dans ces deux années.

proposaient d'écrire à lord Hood pour le dissuader de persister à vouloir  
réduire la place.  
Ces mêmes personnages, après l'heureuse issue de l'événement, sollici-  
tèrent et obtinrent des récompenses. Nelson n'eut pour sa part que les  
remerciements publics et privés de lord Hood ; en outre, le déplaisir de voir  
omettre son nom dans les dépêches adressées au gouvernement. L'amiral  
était cependant alors, et resta depuis, l'un de ses plus intimes amis.  
Un des vaisseaux, chargé par la capitulation de ramener à Toulon la gar-  
nison de Bastia, rapporta une nouvelle faite pour reprendre l'amiral an-  
glais : c'est qu'une flotte, complètement équipée et réparée, allait sortir de  
ce port, où fumaient encore, pour ainsi dire, les débris de l'incendie allumé  
par Hood quelques mois auparavant. Emporté avec lui l'*Agamemnon*, il  
partit aussitôt pour les îles d'Hyères, où il pensait rencontrer les vaisseaux de  
la république. L'idée d'en venir aux mains avec des ennemis décriés inspi-  
rait à Nelson une joie farouche, à peine troublée par quelques pressentiments  
sinistres : « Dieu veuille, écrivait-il à sa femme, que nous rencontrions la  
flotte française ! Si quelque accident m'arrivait, je suis sûr du moins que ma  
conduite vous aurait acquis des droits à la faveur royale. Ce n'est pas que je  
m'espère revenir bientôt vers vous et y revenir avec honneur ; mais, s'il en  
était autrement, que la volonté de Dieu soit faite... mon nom ne sera jamais  
une disgrâce pour ceux qui m'appartiennent. Sauf une petite annuité, j'ai  
disposé, en votre faveur de tout ce que je possède ; je voudrais vous laisser  
davantage, mais je n'ai jamais gagné un farthing par des voies illégitimes ;  
ce que vous aurez de moi vous viendra de mains parfaitement nettes. Au  
surplus ; et quel que soit le destin qui m'attend, je prie Dieu de vous bénir  
et de vous conserver longtemps à l'amour de vos enfants. »  
Après des recherches quelque temps infructueuses, on découvrit les  
vaisseaux ennemis serrés contre la côte, près de Saint-Tropéz. Lord Hood  
conçut d'abord le projet de se placer entre eux et le rivage, mais le vent,  
qui tomba tout à coup, mit obstacle à cette manœuvre. D'Antibes et d'ail-  
leurs, il arriva des embarcations nombreuses qui prirent à la remorque les  
navires français et les touèrent jusque sur les bas-fonds de la rade Gourjean  
où ils étaient protégés par les batteries des îles Saint-Honoré et Sainte-  
Marguerite, sans parler de celles qu'on avait placées sur le cap Ga-  
rousse. L'amiral anglais changea son plan d'attaque, et voulut ma-  
nœuvrer de manière à prendre entre deux feux les cinq vaisseaux les  
plus rapprochés de lui ; mais le vent tomba derochef, et il se trouva  
que ces vaisseaux avaient jeté l'ancre côte à côte, en ligne compac-  
te, de manière à fermer complètement le passage aux vaisseaux de  
haut-bord. Il fallait nécessairement, pour les écarter et rompre cette bar-  
rière, les grappiner et les remorquer, ce qui offrait des difficultés insurmon-  
tables, l'ennemi échappa donc pour cette fois, mais Nelson n'admirait pas

D'autres faits peuvent être invoqués pour prouver les heu-  
reux effets des mesures économiques du ministère. C'est ainsi,  
par exemple, qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1842, le capital réuni de la dette  
fondée et de la dette non fondée s'élevait à 792,209,000 liv.  
st. ; tandis qu'au 1<sup>er</sup> janvier de capital n'était plus que de  
785,115,000 ; en quatre années, il avait été réduit de 7 millions  
sterling.

La moyenne des bons du trésor, dans les quatre trimestres de  
1842, avait présenté un total de 6,163,000 liv. st. ; celle de  
l'exercice dernier ne s'est élevée qu'à 2,029,000 liv. st. ;  
En janvier 1842, l'intérêt de la dette fondée, les annuités,  
l'intérêt des bills de l'échiquier s'élevaient à 29,597,000 liv.  
st. ; en janvier 1846, ces charges étaient réduites à 28,129,000,  
soit une diminution de 1,468,000 liv. st. sur l'intérêt de la dette  
publique.

Ces résultats sont importants : ils démontrent que la situation  
financière s'est améliorée sous l'influence des grandes et habi-  
les mesures que le ministère anglais a proposées ; ils démontrent  
péremptoirement aussi le succès de cette audacieuse politique.

Nous reproduisons ici le tableau du revenu du dernier exer-  
cice tel que l'avait évalué sir Robert Peel après avoir fait passer  
le bill des réductions et des suppressions de droits en 1845, et  
nous mettons en regard les sommes réellement versées au trésor.

ESTIMATION DU REVENU DE L'EXERCICE 1845-1846.	SOMMES RÉELLEMENT REÇUES DANS CET EXERCICE.
Douanes, 19,500,000	19,760,000
Accises, 12,500,000	13,300,000
Timbres, 7,260,000	7,760,000
Taxes, 2,200,000	4,200,000
Taxe sur la propriété, 5,200,000	5,100,000
Postes, 700,000	790,000
Terres de la couronne, 150,000	150,000
Recettes diverses, 250,000	250,000
<b>49,760,000</b>	<b>51,250,000</b>
Argent de la Chine, 750,000	750,000

Recettes totales, 52,000,000 l. st.  
Ainsi, la déduction faite de la contribution de guerre reçue de  
la Chine, les recettes réelles ont dépassé de 1,490,000 liv. st.  
les évaluations du gouvernement.

En présentant le bill de réduction de droits en 1845, sir Ro-  
bert Peel avait évalué les dépenses de l'exercice qui devait sui-  
vre à 49,690,000 liv. st. ; les recettes étant portées par prévi-  
sion à 49,760,000 liv. st., il annonçait ainsi un excédant proba-  
ble de 70,000 liv. st. Personne n'ajouta foi à ces calculs ; au  
lieu d'un excédant quelconque, on prédisait un déficit. Or,  
voici ce qui est arrivé :  
Les recettes nettes réelles se sont élevées à 51,250,000 liv. st.  
Les dépenses à 49,659,000

Et au lieu d'un excédant prévu de 70,000 liv. st.  
le trésor a été pourvu d'un excédant de 1,591,000  
ou de 23 fois l'excédant annoncé.  
On peut présenter une autre démonstration à l'appui du système si heu-  
reusement poursuivi par sir Robert Peel.  
Le produit brut des droits de douanes a été dans  
l'exercice 1844-1845 de 22,504,821 liv. st.  
Celui de l'exercice 1845-1846 ne s'est élevé qu'à 20,196,846

Donc une balance en défaveur de ce  
dernier exercice de 2,307,965  
Mais si l'on considère d'une part que les réductions et les sup-  
pressions de droits opérées au commencement de 1845 se sont  
élevées à 3,614,000 liv. st. ; que, d'autre part, l'incertitude qui  
a si longtemps régné sur les intentions du gouvernement et sur  
le résultat des discussions relatives au nouveau bill des céréales  
ont empêché les spéculateurs de verser dans la consommation  
les grains déposés en entassement, et qu'en conséquence il y a eu  
une recette évaluée à 300,000 liv. st. au lieu de la somme que  
cette réduction de 2,307,965 liv. st. dans les recettes eût bien

(2) Dans l'exercice 1844-1845 il était entré en consommation 822,462  
quarters de froment et 1,029,000 quarters d'orge, venant de l'étranger ;  
dans le cours de l'exercice 1845-1846 il n'est entré en consommation que  
135,670 quarters de froment et 299,314 d'orge. Il y a actuellement 6 mil-  
lions de quarters de toutes sortes dans les entrepôts.

sans profit le plan conçu par lord Hood, et plus tard, en arrivant devant la  
baie d'Aboukir, il se souvint, nous le verrons, de ce qui s'était passé  
dans la rade Gourjean.  
L'*Agamemnon* fut renvoyé sur la côte de Corse pour y prendre part au  
siège de Calvi que faisait alors le général sir Charles Stuart. Les difficultés  
n'étaient pas moindres que devant Bastia ; mais Nelson n'avait pas une aus-  
si grande part de responsabilité, car il partageait la direction du siège avec  
un autre chef digne de lui, qui ne s'épargnait point et passait les nuits  
noirs à la tête des batteries. Le climat, d'ailleurs, sévissait d'une manière  
cruelle. La nourriture des assiégés, épuisée par le chateau, était fort ma-  
ladre et de très-bon service ; les autres ressemblaient à des fèves. Nelson,  
qui tint bon, se comparait au roc au milieu des écueils, planté à propos de-  
vant l'orage qui les renverse. « Toutes les maladies qui régnent ici, écri-  
vait-il, m'ont successivement atteintes, mais je n'ai pas assez de force pour  
leur donner prise. » Les assiégés résistaient mal et occasionnaient peu de per-  
tes à l'ennemi ; mais Nelson reçut une grave blessure ; des débris enlevés par  
un boulet, qui frappa près de lui, vinrent droit à sa figure, et maltraitèrent  
surtout un de ses yeux. Sur le moment, le blessé voulut à peine parler de  
cet accident ; il mentionna légèrement le fait dans une lettre écrite le jour  
même à lord Hood ; le lendemain, après deux heures de repos, il se déclara  
prêt à reprendre son service, mais lord Hood n'en était pas moins perdu.  
Il se passa longtemps avant que Nelson voulût annoncer ce triste résultat  
à sa femme, et quand il le fit, ce fut en ces termes : « Maintenant que tout  
est passé, je puis vous dire que, le 10 juillet, un boulet ayant frappé notre ba-  
terie, les éclats de bois et de pierre qu'il détacha furent violemment lancés  
sur ma figure et sur ma poitrine. Bien que cette blessure, au moment même,  
ait occasionné une espèce d'hémorrhagie, je m'en suis tiré avec bonheur, si  
ce n'est que mon œil droit est resté depuis lors à peu près insensible. Il  
était tout à fait détaché ; mais, en ce moment, il est assez bien remis pour  
que je puisse distinguer la lumière de l'obscurité. Quant à d'autres usages,  
c'est une affaire finie ; du reste, la blessure n'est rien à l'échiquier, et  
l'on ne s'en doute pas si l'on n'est prévenu. A Bastia, j'avais déjà subi une  
bonne entaille dans les reins. Parlez-vous maintenant de ces blessures  
m'ont tenu au lit ; non, la perte seule d'un membre m'aurait empêché d'ac-  
complir mes devoirs, et je crois, au surplus, que mes blessures m'ont  
pas peu contribué à me sauver au moment de cette mortelle bataille. Je  
crains que le fils de Mes. Moutrey, qui était débarqué avec nous, ne demeure  
ici victime du climat ; il est ligué par la *Victoire* ; c'est un beau jeune  
homme pour lequel j'ai une grande estime. Lord Hood prend le plus vif in-  
térêt à lui. Le pauvre petit Hood est aussi très-malade et m'inspire de vives  
crainces ; cent cinquante hommes de mon équipage sont au lit, et sur deux  
mille hommes dont se compose l'expédition, c'est encore moi qui me porte  
le mieux. »  
(La suite demain.)

interieur a celle que les adversaires du projet croyaient pouvoir annoncer.

En effet, le produit brut des droits de douanes dans l'exercice 1844-1845 a été, comme nous l'avons dit, de 22,504,821 liv. st.

Des réductions et des suppressions opérées sur les droits de douanes au commencement de l'exercice 1845-1846 semblaient devoir résulter une perte totale de 3,612,000 liv. st.

La recette sur les grains venant de l'étranger a diminué, dans ce dernier exercice, par les causes que nous avons exposées, d'une somme de 300,000 liv. st.

La perte pour le trésor aurait dû être de 4,414,000 liv. st. et le produit des douanes, dans cette hypothèse, aurait été réduit, pour le dernier exercice, à 18,090,821 liv. st.

La perte présumée de 4,414,000 liv. st. s'est trouvée réduite à 2,106,935 liv. st.

La différence entre les deux exercices n'est donc plus que de 2,307,955 liv. st., somme considérable qui est restée entre les mains des consommateurs et dont le commerce et l'industrie ont profité sans qu'il en soit résulté aucune gêne pour le trésor.

Les effets du système de la réduction progressive des droits pondérée par l'accroissement du revenu n'ont pas été moins remarquables pour les accises que pour les douanes.

Le chancelier de l'échiquier a établi comme suit le budget des recettes de l'exercice ouvert le 5 avril dernier et qui sera clos le 5 avril 1847.

Table of revenues: Douanes 19,500,000, Accises 13,500,000, Timbres 7,400,000, Taxes 4,230,000, Taxe sur la propriété et le revenu 5,102,000, Postes 850,000, Terres de la couronne 120,000, Recettes diverses 250,000.

Argent à recevoir de la Chine (dernière contribution) 700,000

Total: 51,852,000 liv. st.

Le budget des dépenses du même exercice s'élèvera, en raison des frais d'armement que les circonstances ont rendus nécessaires et d'autres dépenses générales, à 50,876,000 liv. L'exercice serait donc clos avec un excédant de 776,000 liv. (La fin à demain.)

FINANCES. — COMMERCE.

Les changes.

(Extrait de la Revue Britannique.)

Quoique le règlement des changes étrangers ait été très-souvent regardé par les ministres anglais comme une des principales affaires d'un état, et qu'ils se soient quelquefois malheureusement laissés aller à des décisions pour redresser la balance du commerce, cependant les principes généraux qui gouvernent les fluctuations du change, et même la nature exacte de ces transactions fréquentes, sont encore choses peu comprises, excepté par les négociants et ceux qui sont obligés, par la spécialité de leurs affaires, d'être familiarisés avec elles.

Comme nous ne connaissons aucune Revue qui ait encore embrassé le sujet tout entier sous un point de vue général et l'ait mis à la portée de tous, nous nous sommes proposé aujourd'hui de présenter au lecteur d'abord une simple explication de la nature du change; secondement, de traiter du pair du change, des opérations par lesquelles il est déterminé et des causes qui l'affectent; et enfin, de passer brièvement en revue les fluctuations du change, la manière de les calculer, les causes qui les amènent, les conséquences qui en découlent.

NATURE DES CHANGES.

Tout pays, dès qu'il commence à sortir des ténèbres de la barbarie, s'efforce de se procurer les objets nécessaires à la vie et aux jouissances du luxe en établissant des relations commerciales avec les autres nations. Il cherche à échanger une partie des productions de son propre sol et de l'industrie de ses habitants, contre le blé, les fruits, les vins, les étoffes, et tous les autres objets qui, chez des peuples étrangers, se trouvent en plus grande abondance ou d'une qualité supérieure.

terre, par exemple, avant que l'individu le plus pauvre puisse prendre son repas du matin, il faut que le commerce ait été élargi à la Chine son thé, aux Indes-Orientales ou Occidentales son café, à la Jamaïque son sucre, et peut être en Pologne le blé dont se compose son pain! Si nous poussions plus loin cet examen, nous verrions que le luxe du riche et l'aïssance du pauvre dépendent également des opérations du commerce, par lesquelles un échange de bien-être s'effectue au bénéfice mutuel de tous les peuples du monde.

Dans un pays comme la Grande-Bretagne, par exemple, que ses besoins rendent dépendante à un si haut degré des nations étrangères, le négociant qui voudra prendre le rôle d'échangeur se trouvera dans des rapports différents à l'égard de ceux avec lesquels il transige; ces relations constituent la base des changes; il sera en effet débiteur des individus dont il reçoit des marchandises étrangères, et créancier de ceux auxquels il expédie les produits du Royaume-Uni.

- 1° Il peut envoyer directement des marchandises d'Angleterre pour une valeur de 2,000 liv.;
2° Il peut remettre à son correspondant une lettre de change de 2,000 liv. tirée sur son débiteur de Paris, qui a fait l'acquisition des marchandises manufacturées;
3° Il peut envoyer des lingots dont la valeur soit égale à 2,000 liv. le jour de leur arrivée à Hambourg.

A l'égard de la première opération, il est évident qu'elle dépend entièrement de l'état du marché de Hambourg. Si en effet les marchandises anglaises y sont demandées, le négociant de Hambourg sera très-heureux d'avoir échangé contre des marchandises d'une valeur de 2,000 liv; le froment, qui, n'étant pas recherché sur la place, n'y pourrait avoir une valeur égale, et, par suite de cet échange, il réalisera un bénéfice considérable. Mais, si au contraire il arrive que le marché soit encombré de marchandises anglaises, ou que les demandes soient très-limitées, alors le paiement des 2,000 liv. doit être effectué d'une manière différente; autrement le négociant de Hambourg se trouverait avoir entre les mains une quantité considérable de marchandises qu'il ne pourrait sans perte convertir en argent.

La conclusion de cette transaction dépend cependant de quelques autres circonstances qui ne doivent pas être passées sous silence. Il peut arriver, comme cela a lieu dans l'affaire qui nous occupe, que le montant dû au négociant de Londres par son correspondant de Paris puisse être acquitté par la remise de lettres de change sur Londres, ou par la transmission de marchandises. Dans ce cas, le négociant de Londres doit acquiescer des lettres de change sur Hambourg de ceux qui en font trafic, ou en obtenir en échange de lettres qui lui ont été envoyées de Paris, avant que l'échéance soit arrivée.

La transmission de l'or d'une place sur une autre est accomplie de trois manières et de difficultés, que jamais on n'en fait usage dans les affaires ordinaires, à moins que la prime sur les billets ne soit plus élevée que le coût de la transmission d'espèces. Ce coût doit former en conséquence la limite du change, et cette limite passée, l'or doit être exporté comme étant le moyen le plus économique d'établir la balance du change.

La grande fluctuation du coût de l'exportation des espèces, conséquemment du taux de la prime sur le papier, peut s'expliquer par les particularités suivantes: dans le temps actuel, l'or peut être expédié à Paris à raison de 30 sh. pour cent; en temps de guerre, cette dépense s'accroît considérablement du risque de voir les lingots pris par l'ennemi.

Toutes les fois que l'or est exporté au lieu de papier, c'est un signe évident que les changes sont défavorables à l'Angleterre et les directeurs de la Banque, qui depuis quelques années, sont efforcés de faire correspondre leurs émissions avec l'état des changes, ont été presque entièrement guidés par l'importation et l'exportation des lingots. C'est en effet ce qui constate réellement l'état des changes.

La suite à demain.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 13 juin, représentation n° 5.

Les Huguenots.

grand opéra en 5 actes, paroles de M. Scribe, Musique de Meyerbeer. M. ESTOR, première basse, remplira le rôle de Marcel. M. PRILLEUX, première basse comique, remplira celui de St-Bris. Mlle BOUVARD, première chanteuse, remplira le rôle de Valentine. Mlle EMMA CHEVALIER, première dugazon, celui de page Urbain.

DANSE.

Au 2° acte: Pas de Deux, dansé par M. Collet, premier danseur maître de ballet, et par Mlle Delbès, première danseuse noble. Pas de Baigneuses, par Mesd. du corps de ballet. Au 3° acte: Pas de Bohémiens, par M. Collet, Mlles Delbès, Irma Mathias et MM. et Dames du corps de ballet.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 10 Juin.

Table of public funds: Dette active, Dito dito, Dito en liquidation, Dito dito, Dito des Indes, Pays-Bas, Russie, Espagne, Autriche, France, Pologne, Brésil, Portugal.

Bourse de Paris du 9 Juin.

Table of public funds: France, Espagne, Naples, Pays-Bas, Belgique, États-Unis.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lager Nieuwastraten.